Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 28

Artikel: Nos premiers journaux : [suite]
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209676

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

51me ANNÉE — N° 28 Samedi 12 juillet 1913

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

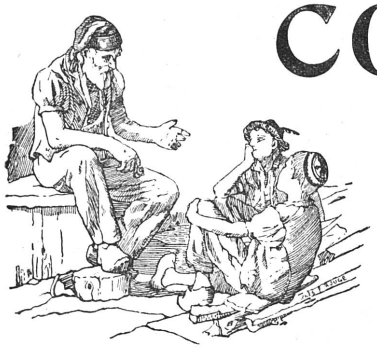

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent.
Etranger, 25 cent. — **Réclames,** 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 12 juillet 1913 : Nos premiers journaux (V. F.) *(A suivre).* — Mon fusil (M.-E. T.). — Le sac aux surprises (J. M.). — Fable de La Fontaine en patois bagnard (Maurice Gabbud). — Des spécialités.

NOS PREMIERS JOURNAUX

II

Au début du XVIIIe siècle, les périodiques de la Suisse ne sont guère plus nombreux qu'au siècle précédent. Schuls, dans la Basse-Engadine, voit paraître le premier journal des Grisons : la *Gazetta ordinaria da Scuol* (1700), publiée en romanche par Ludovico Gadina. Coire n'eut son organe qu'à partir de 1718 : la *Gazette du lundi* (*Montägliche Churer Zeitung*), feuille semblable à toutes celles de cette époque par l'extrême rareté des nouvelles du pays. Le numéro du 30 novembre 1718 annonce cependant l'arrivée prochaine, à Coire, de l'ambassadeur d'Espagne, venant de Milan et se rendant à Lucerne. Dans le même numéro, on lit :

A la foire de Saint-Germain, on voit un cheval pris par le pacha d'Anatolie à la bataille de Belgrade. La queue de cette monture est longue de 19 pieds, sa crinière lui tombe jusqu'aux genoux, et la touffe de crins de son front jusqu'aux naseaux. On estime le prix de ce cheval à 1000 pistoles.

Des faits divers de ce genre, des nouvelles des cours étrangères, des lettres sur les guerres en Europe, voilà ce qui remplit essentiellement nos journaux de cette époque. Des affaires du pays, pas un mot. A côté des informations de l'extérieur, la plupart des feuilles dissertent doctement sur tout au monde. Ainsi, les *Entretiens mensuels* (*Monatliche Gespräche*) fondés en 1714 par le pasteur Henri Tschudi, de Schwanden, publient des colloques dont voici quelques thèmes : « Les femmes, la prêtraille, les différences entre la condition des maîtres d'école et celle des soldats, la manie des procès, l'origine des langues et la supériorité de la langue allemande, le moyen de contracter un heureux mariage, l'art de cultiver les légumes, de l'usage et de l'abus des livres, etc. » Les « Gazettes d'annonces » ou « Feuilles d'avis », comme les *Nouvelles du jeudi* (*Donnstag Nachrichten*) de Zurich, 1730), publient, avec les offres et les demandes de places, les cotes des Bourses de Paris et de Londres. Cependant, vers le milieu du XVIIIe siècle, il se glisse, çà et là, innovation singulièrement hardie, quelque satire des institutions politiques. Un périodique bernois, la *Petite feuille du vendredi* (*Freytagsblättlein*) ose insérer les railleries suivantes, qui eussent fait incarcérer leur auteur si elles avaient été imprimées dans le Pays de Vaud :

Berne est le seul lieu au monde où l'on rencontre autant de citoyens sans profession et désœuvrés, c'est-à-dire vivant uniquement de leurs rentes. Pourquoi se soucieraient-ils d'une occupation quelconque ? Le Grand Conseil se renouvelle tous les neuf ou dix ans : ce sont 80 à 90 places à repourvoir. Aussi, tous ceux qui ont le privilège d'être des membres de cette République ne s'inquiètent-ils ni de leur gagne-pain, ni de l'avancement du commerce et de l'industrie : n'ont-ils pas le droit ou au moins l'espoir d'être élus ? Pour ces 80 postes vacants, il se présente 200 candidats. Ceux qui échouent se consolent en attendant la première occasion propice et en vivant en oisifs comme devant... Quant aux sciences, elles ne sont connues ici que sous le nom de « pédanterie », et qui dit « savant » à Berne entend par là un pédant.

Ce ton-là, c'est en vain qu'on le chercherait dans la presse des pays sujets.

A Neuchâtel, le premier périodique, le *Mercure suisse*[1], fut lancé en 1732 par un réfugié français, Louis Bourguet, qui avait déjà fondé à Genève, en 1729, la *Bibliothèque italique*, journal destiné à faire connaître en Suisse les travaux des savants italiens. Bourguet dédia son *Mercure suisse* au « Gouvernement et au Conseil d'Etat de Sa Majesté le roi de Prusse, et à messieurs les Quatre Ministraux de la ville de Neuchâtel. » Pendant bien des années, ce recueil occupa une large place dans l'histoire littéraire de la Suisse romande ; ce fut notre première revue vraiment nationale. Au milieu de morceaux en prose et en vers sans grande valeur, il contient nombre d'études ayant conservé presque tout leur intérêt, notamment sur l'archéologie, sur l'histoire ecclésiastique, sur l'histoire civile et militaire de la Suisse, sur l'état de ses académies, de ses sociétés savantes. Des hommes illustres de Bâle, de Berne, de Genève, de Neuchâtel et de Lausanne étaient ses collaborateurs réguliers. Parmi les Lausannois, citons Seigneux de Correvon, Abraham Ruchat et Loys de Bochat. Mais l'éclat du *Mercure suisse* ne se soutint pas, les bons articles furent peu à peu submergés par les mauvais, si bien que Rousseau écrit au maréchal de Luxembourg :

Ils ont (les Neuchâtelois) une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y forment même de petits vers à leur façon. Madame la maréchale trouverait sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans un *Mercure*, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un autre Œdipe que moi.

Bourguet était mort depuis bien des années quand les Neuchâtelois eurent connaissance de la critique de Rousseau. Il ne l'eût probablement pas laissée sans réponse, car il était chatouilleux comme tous les rimailleurs; preuve en est la livraison de novembre 1736, où il prend vivement à partie l'auteur des *Lettres juives*, à propos de certains passages égratignant l'amour-propre national. L'épistolier n'avait-il pas eu l'audace de soutenir qu'un poète, en Suisse, « est un animal aussi rare qu'un éléphant à Paris » ? et que « les bibliothèques y sont composées de moins de volumes qu'il n'y a de tonneaux dans les caves ! »

A partir de 1738, le *Mercure suisse* changea de titre et fut divisé en deux parties, l'une littéraire sous le nom de *Journal Helvétique*, ou *Recueil de littérature choisie ;* et l'autre politique, intitulée : *Nouvelliste suisse, historique, politique et amusant.* Il parut sous cette double forme de 1738 au mois d'août 1769. Dès lors, il se transforme en *Nouveau journal Helvétique*, pour redevenir, en 1781, le *Journal Helvétique.* Enfin, de 1783 à 1784, date de sa mort, il s'appela : *Nouveau Journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse.* Il eut pour directeur et principal rédacteur, de 1779 à 1783, un pasteur neuchâtelois, Henri-David Chaillet, qui était un lettré et un homme d'esprit. Il lui dut un regain de succès, mais bien éphémère. Sauf ceux écrits par Chaillet, ses articles ne trouvaient plus de lecteurs. Veut-on connaître les titres de quelques-uns de ses derniers morceaux :

Discours sur cette sentence de Salomon : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». — Vers tendres d'un jeune capucin à une demoiselle. — Histoire anglaise, ou manière de corriger une méchante femme. — Lettre sur les couches de l'infante de Parme. — Histoire du marquis d'Argens et de Mlle Cauchois. — Remarques sur les Sépullines. — — Le limonadier dupé, histoire galante. — Lettre sur les procès qui affligent les habitants des bords du Léman. — Jésus-Christ, remède universel aux maladies de l'âme. — Corydon et Daphné. — Ode sur la tolérance. — Essai sur le serment. — Voyage de Sophie en Saxe. — Essai sur la typométrie. — Lettres sur les équivoques de la langue hébraïque. — Extrait de Spartacus. — Le sauvage à Paris. — Chansons, énigmes, etc.

L'abonné ne trouvant dans cette macédoine rien ou presque rien d'helvétique, les anciens feuillets de Bourguet devaient fatalement être emportés par le vent auquel ne résistent que les publications de tout premier ordre, et encore ! Ce fut le doyen Bridel qui en prononça l'oraison funèbre : « Depuis qu'à notre grand regret, dit-ii, le *Journal de Neuchâtel* a fini avec l'année 1784, soit par l'avidité du libraire, soit par la disette des souscrivants, la Suisse française s'est trouvée sans ouvrage périodique sur sa littérature. »

(*A suivre.*) V. F.

[1] Deuxième du nom. Le premier *Mercure suisse* fut fondé à Genève, en 1634, par Spanheim. (Voir le *Conteur vaudois* du 5 juillet.)

MON FUSIL

V

Après une courte pose, il reprit :

— Il convient donc de ne pas se bercer d'illusions. L'homme est naturellement mauvais. Ne soyons pas trop surpris si son évolution vers le mieux est lente et si les lois qu'il a été obligé de se donner, dans l'impossibilité où il se trouve d'exécuter à la lettre le programme d'amour et de paix, ne sont point parfaites. Je ne pense pas que l'homme consente jamais à tendre la joue droite quand on l'aura souffleté sur la joue gauche. Mais admettons que par miracle il en soit un jour ainsi et qu'une élite en arrive à pratiquer le pardon absolu des offenses. Toute cause de conflit sera-t-elle supprimée ? Je prétends que non, car si l'individu a le droit de supporter l'injustice sans se plaindre, il a le devoir impé-